

REGLEMENT

CHAMPIONNAT DES

JEUNES 2024/2025



Article 1 :

Le Championnat des Jeunes des Pyrénées Atlantiques est une compétition individuelle proposée aux licenciés de la catégorie Poussin/Benjamin jusqu'à la catégorie junior 4 (de 2016 et plus, jusqu'à l'année 2006)

Article 2 :

Les joueurs et joueuses doivent être licenciés au minimum en licence loisir avec le certificat médical présenté de non contre-indication à la pratique en compétition.

La licence doit être à jour lors de la date limite d'engagement.

Les performances/contre-performances de ce championnat sont validées par la Ligue Nouvelle Aquitaine uniquement si les participants qui se rencontrent ont la licence compétition !

Article 3 :

La tenue sportive est obligatoire (short + T-Shirt), elle doit être conforme aux règles du jeu de la FFTT (article 3.2.2)

Article 4 :

Les classements retenus afin d'établir les tableaux (pour la totalité du championnat) sont ceux du début de la saison 2024/2025 phase 1.

Article 5 :

La formule de compétition établie est la suivante :

T1 : Tableau de 8 joueurs, 12 joueurs ou 16 joueurs, en fonction du nombre d'inscrits.

Tableau 16 joueurs utilisé : Tableau 10_16DI-16J-CI_v20190709 (SPIDD)

Tableau 12 joueurs utilisé : Tableau 18_24G2I-24J-2 gr x 12-CI_v20190709

Tableau 8 joueurs utilisé : 02_8DI-8J-CI_v20190709

Matches en 2 sets gagnants sur les 2 premiers tours et en 3 sets gagnants sur les 2 derniers tours.

Classement des joueurs selon process suivant :

- 8 têtes de série sélectionnées par le technicien du comité (4 si tableau de 8 ou 12 joueurs)
- Les autres joueurs sont classés en fonction de leur place au précédent tour
- Si certains joueurs n'ont pas participé au tour précédent, ils seront positionnés en fin de classement
- Dans la mesure du possible, les joueurs d'un même club ne se rencontrent pas

Tirage au sort réalisé selon Annexe 1.

T2 et T3 : Tableau de 32 joueurs

Tableau utilisé : 21_32DI-32J-CI_v20190709 (SPIDD)

Matches en 2 sets gagnants sur les 3 premiers tours, et 3 sets gagnants sur les 2 derniers tours.

Classement des joueurs selon process suivant :

- 8 têtes de série sélectionnées par le technicien du comité
- Les autres joueurs sont classés en fonction de leur place au précédent tour
- Si certains joueurs n'ont pas participé au tour précédent, ils seront positionnés en fin de classement
- Dans la mesure du possible, les joueurs d'un même club ne se rencontrent pas

Tirage au sort réalisé selon annexe 1.

Un joueur peut s'inscrire dans la catégorie de classement immédiatement supérieure (si validé par le CDTT64) sachant qu'il devra rester dans cette catégorie pour tous les tours suivants.

Tableau 1 → 500 pts MAX	Poussin/Benjamin (11 ans et moins) Garçons et Filles	Jeunes nés en : 2014/2015/2016 et plus
Tableau 2 → 550 pts MAX	Jusqu'à Minime (13 ans et moins) garçons et filles	Jeunes nés en : 2012/2013 et plus
Tableau 3 → 600 pts MAX	Cadet (14 et 15 ans) à Junior 4 (16 à 19 ans) garçons et filles	Jeunes nés en : 2011/2010/2009/ 2008/2007/2006

Article 6 :

Les conseils aux joueurs entre les points sont interdits pour ce championnat. Ils peuvent être donnés lors de chaque fin de manche, de même que l'utilisation d'un temps mort par match.

L'arbitrage est assuré intégralement par tous les joueurs pour toutes les rencontres.

Article 7 :

Le calendrier est établi sur 2 tours par pôle plus une finale sur deux zones géographiques, le pôle Béarn avec 1 site pour 2 tours et le pôle Basque avec 1 site pour 2 tours.

Les horaires des salles sont fixés à :

- Ouverture salles, 13h00.
- Pointage, entre 13h15 et 13h45.
- Début compétition, 14h00.
- Fin compétition prévue vers 19h30 max.

Toute inscription reçue après la date limite ne pourra être validée.

TOURS	DATES	PÔLES	DATE LIMITE ENGAGEMENTS
1 ^{er} tour	11/01/2025	Pôle Béarn/Pau	20/12/2024
	08/02/2025	Pôle Basque/Biarritz	31/01/2025
2 ^{ème} tour	03/05/2025	Pôle Basque/Biarritz	25/04/2025
	10/05/2025	Pôle Béarn/Pau	02/05/2025
FINALE	31/05/2025	BIARRITZ	23/05/25

Clubs concernés du pôle Basque () :

- Biarritz/Bayonne/Hasparren/Hendaye/Salies de Béarn/Saint Palais/Mauléon-Oloron.

Clubs concernés du pôle Béarn () :

- Pau/Lescar/Jurançon/Bernadets/Vath-Vielha/Monein/Biron-Orthez.

Article 8 :

La seule règle régissant le tirage au sort est celle édictée à l'article 5.

Le nombre d'engagés est de 32 joueurs maximums pour les T2 et T3 et par pôle géographique, et de 16 joueurs pour le T1 et par pôle.

Le nombre de places étant limité, un quota est attribué pour chaque club sur la base du nombre de jeunes licenciés dans chaque club, la saison précédente. Si un club ne souhaite pas utiliser son quota, il doit le signaler suffisamment tôt pour que ses places libres soient redistribuées aux autres clubs.

Quota établi pour la saison 2024/2025

Nombre total de jeunes licenciés en pôle Béarn : 193

CLUB	NB DE JEUNES LICENCIES	% SUR TOTAL DEPARTEMENT	QUOTA INITIAL T1	QUOTA INITIAL T2	QUOTA INITIAL T3	PRIORITE SUR PLACE SUP
VATH VIELHA	18	9.32%	1	2	2	1
S. PALOISE	67	34.71%	6	12	12	6
AL LESCAR	40	20.72%	3	6	6	3
JURANCON TT	32	16.58%	3	6	6	5
FR MONEIN	5	2.59%	1	2	2	7
BERNADETS TT	16	8.29%	1	2	2	2
TT BIRON ORTHEZ	15	7.77%	1	2	2	4

Nombre total de jeunes licenciés en pôle Basque : 171

CLUB	NB DE JEUNES LICENCIES	% SUR TOTAL DEPARTEMENT	QUOTA INITIAL T1	QUOTA INITIAL T2	QUOTA INITIAL T3	PRIORITE SUR PLACE SUP
G. BIARRITZ	64	37.42%	6	12	12	4
TT MAULEON OLRON	19	11.11%	2	4	4	6
DPPT ST PALAIS	7	4.09%	1	2	2	7
FJEP SALIES DE BEARN	14	8.18%	1	2	2	2
TT HENDAYE	20	11.69%	2	4	4	5
C. BAYONNE	22	12.86%	2	4	4	3
MJ HASPARREN	25	14.61%	2	4	4	1

Afin de faire participer le maximum de jeunes sur ce tournoi, **il est impératif** que les clubs communiquent, et ce rapidement, sur les forfaits. Les clubs ont jusqu'à la veille 18h pour informer les responsables et JAs du tournoi d'une absence et de proposer un remplaçant ou, par défaut, de proposer sa place en redistribution.

Si cette consigne n'est pas respectée, le club pourra se voir retirer les places vacantes lors des tours suivants.

Les quotas ne concernent que les 2 premiers tours. La finale n'est pas concernée.

Article 9 :

Le montant de l'inscription par tour, finale incluse, et par joueur est fixé à 7 euros, l'inscription se fera au tour par tour par MAIL sur Document support uniquement (.xls)

L'inscription se fera pour chaque tour de compétition en respectant les dates limites, un récapitulatif des engagés par club sera transmis par trimestre vers les clubs afin de régularisation.

Un/e joueur/se inscrit/e mais absent/e (sauf certificat médical présenté) lors d'un tour sera considéré/ée comme ayant participé et devra sa participation financière de 7 euros, il/elle ne sera pas prioritaire lors du tour suivant.

Article 10 :

La participation à la finale se fera sur sélection avec un maximum de 32 sélectionnés pour les T2 et T3, et 16 sélectionnés pour le T1 (résultats obtenus lors des différents tours et au prorata des engagés par pôle).

En cas d'égalité pour se qualifier, le départage se fera au nombre de participation, et/ou aux meilleurs résultats obtenus/tours.

Un joueur/se qui prend un carton rouge pendant la compétition ne pourra pas participer à la finale.

Un joueur/se forfait NON EXCUSE (absent le jour même sans avoir prévenu ou sans motif valable) ou qui abandonne pendant la compétition ne pourra pas participer à la finale.

Article 11 :

Les règles de la FFTT 2024/2025 sont applicables pour tous les points non évoqués dans ce règlement.

Article 12:

Le club organisateur doit assurer la logistique et les services suivants :

- Salle avec aires de jeu complètes disponibles avant l'ouverture de la salle avec distanciations prévues (tables et filets en état et en rapport avec le règlement fédéral, tables d'arbitrage et marqueurs de points en état d'utilisation, plaquettes de parties avec stylos, couloirs)
- Espace couvert de 4m x 4m pour organisation de découverte Ping VR.
- Buvette à proximité immédiate.
- Les frais de bouche (café, boisson) des JA sont pris en charge par le club organisateur.
- Un club organisateur ne respectant pas ce cahier des charges verra sa compensation financière diminuée.

Article 13 :

Les trois meilleurs(es) filles et garçons de chaque tableau recevront une médaille (OR, AR, BR) à la fin de chaque tour.

Article 14 :

Des lots répartis seront attribués lors de la journée finale, coupes et médailles pour les joueurs/ses sur le podium.

Différents challenges récompenseront les clubs et joueurs/ses participants/es :

➤ Le challenge Féminin :

Club ayant le plus de filles engagées sur trois tours.

Attribution d'une Coupe définitive pour le club ayant le plus de filles engagées sur trois tours.

➤ Le challenge des champions :

Champions(nes) Départementaux aux 3 joueurs et joueuses gagnants de la finale.

Attribution pour chaque tableau de coupes, trophées et médailles de Bronze.

Attribution d'un lot de balles d'entraînement pour le club ayant le plus de jeunes sur les podiums.

ANNEXE 1

Tirage au sort établi comme suit :

Tableau 8 joueurs :

Place dans la liste	Place dans le tableau	Place dans la liste	Place dans le tableau
1	1	5	2
2	8	6	7
3	5	7	6
4	4	8	3

Tableau 12 joueurs :

Place dans la liste	Place dans le tableau	Place dans la liste	Place dans le tableau
1	1	7	13
2	16	8	4
3	9	9	3
4	8	10	14
5	5	11	11
6	12	12	6

Tableau 16 joueurs :

Place dans la liste	Place dans le tableau	Place dans la liste	Place dans le tableau
1	1	9	3
2	16	10	14
3	9	11	11
4	8	12	6
5	5	13	7
6	12	14	10
7	13	15	15
8	4	16	2

Tableau 32 joueurs :

Place dans la liste	Place en tableau	Place dans la liste	Place en tableau	Place dans la liste	Place en tableau	Place dans la liste	Place en tableau
1	1	9	5	17	3	25	7
2	32	10	28	18	30	26	26
3	17	11	21	19	19	27	23
4	16	12	12	20	14	28	10
5	9	13	13	21	11	29	15
6	24	14	20	22	22	30	18
7	25	15	29	23	27	31	31
8	8	16	4	24	6	32	2

